

Annexe aux conventions de subvention, contrats et contrats spécifiques relatifs
à des activités réalisées grâce au financement du

**programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale
(«EaSI»
2014 - 2020¹**

MODÈLE DE RAPPORT TECHNIQUE FINAL

| | |
|---|--|
| 1) Intitulé de l'action: | |
| 2) Numéro de référence (convention de subvention/contrat): | |

| |
|---------------------------------|
| 3) Principaux objectifs: |
| |

| |
|----------------------------------|
| 4) Domaines stratégiques: |
| |

| | |
|---|----------------------|
| 5) Résumé de la mise en œuvre des activités²: | |
| Prévision | Mise en œuvre |
| | |
| Changements | |
| | |

| | |
|--|----------------|
| 6) Les groupes cibles suivants ont-ils été associés? (plusieurs groupes possibles): | Oui/Non |
| a) autorités nationales, régionales et locales | |
| b) services de l'emploi | |

¹ Règlement (UE) n° 1296/2013.

² À insérer pour chaque activité clé.

| | |
|---|--|
| c) organismes spécialisés prévus par le droit de l'Union d) partenaires sociaux e) organisations non gouvernementales f) établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche g) experts dans les domaines de l'évaluation et de l'analyse d'impact h) instituts nationaux de statistique i) médias j) autres | |
|---|--|

| 7) Les thèmes suivants ont-ils été abordés? | Oui/Non |
|---|----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - emploi des jeunes - lutte contre le chômage de longue durée - lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - promotion de l'égalité entre femmes et hommes - promotion d'un taux élevé d'emplois durables et de qualité - garantie d'une protection sociale adéquate et correcte - lutte contre toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle; attention particulière accordée aux catégories vulnérables, notamment les jeunes - dimension transnationale | |
| <i>Comment ces thèmes ont-ils été abordés? (2 000 caractères max.)</i> | |

| |
|------------------------------|
| 8) Messages clés |
| |
| 9) Conclusions |
| |
| 10) Suivi de l'action |
| |

11) Informations quantitatives sur les réalisations découlant de l'action:

| 11.1. Réalisations analytiques (nombre de réalisations, qu'elles aient été publiées ou non. Une réalisation produite dans plusieurs langues compte pour une seule réalisation) | Nombre de réalisations |
|--|------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Bases de données quantitatives et qualitatives nouvellement créées et/ou gérées | |
| <ul style="list-style-type: none">• Méthodologies, nomenclatures, microsimulations, indicateurs et critères de référence communs | |
| <ul style="list-style-type: none">• Rapports: enquêtes, études, analyses et expertise | |
| <ul style="list-style-type: none">• Évaluations et analyses d'impact | |
| <ul style="list-style-type: none">• Suivi et rapports d'évaluation de la transposition et de l'application du droit de l'Union | |
| Votre projet a-t-il mis en œuvre l'expérimentation de politiques sociales en tant que méthode d'essai et d'évaluation de solutions innovantes? | Oui/Non |
| <i>Comment et à qui ces rapports ont-ils été diffusés: public visé (décideurs à l'échelon européen, national, régional ou local, partenaires socio-économiques, etc.) et moyens utilisés (exemplaires imprimés, internet, etc.)? (2 000 caractères max.)</i> | |

| 11.2. Réalisations en rapport avec l'apprentissage mutuel, la sensibilisation et la diffusion | Nombre de réalisations |
|--|------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Formation de gestionnaires juridiques et politiques | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes * | / |
| <ul style="list-style-type: none">• Échanges de bonnes pratiques, évaluation par les pairs et événements d'apprentissage mutuel | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes * | |
| <ul style="list-style-type: none">• Conférences, séminaires et autres événements de haut niveau* | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes | |
| <ul style="list-style-type: none">• Guides, matériel didactique | |
| <ul style="list-style-type: none">• Systèmes d'information élaborés et maintenus en vue de l'échange et de la diffusion d'informations | |
| <ul style="list-style-type: none">• Autres actions d'information et de communication (y compris celles qui sont orientées vers les médias) | |
| <i>Comment et à qui ces réalisations ont-elles été diffusées: public visé (décideurs à l'échelon européen, national, régional ou local, partenaires socio-économiques, etc.) et moyens utilisés (lettres d'information, journaux, communauté de pratique, etc.)? (2 000 caractères max.)</i> | |

| 11.3. Réalisations en rapport avec le renforcement des capacités et le soutien aux acteurs: | Nombre de réalisations |
|---|------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Plateforme numérique plurilingue de l'Union européenne et systèmes électroniques d'échange | |
| <ul style="list-style-type: none">• Fourniture de services d'information, de conseil, de placement et de recrutement | |
| <ul style="list-style-type: none">• Actions de renforcement des capacités pour les administrations nationales, régionales et locales, les services spécialisés chargés de promouvoir la | |

| | |
|---|---|
| mobilité géographique, les organisations de la société civile, les partenaires sociaux, les organismes de microcrédit* | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes | / |
| <ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail organisés pour que des responsables nationaux contrôlent l'application du droit de l'Union* | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes | / |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau et réunions de coopération des organismes spécialisés et autres parties prenantes concernées, des autorités nationales, régionales et locales, ainsi que des services de l'emploi au niveau européen* | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes | / |
| <ul style="list-style-type: none"> • Échange de personnel entre administrations nationales, régionales et locales, services de l'emploi, organisations de la société civile, partenaires sociaux, organisations internationales ou autres | |
| Nombre total de participants: femmes/hommes, <i>notamment issus de:</i> | / |
| - <i>administrations nationales, régionales et locales</i> | |
| - <i>services de l'emploi</i> | |
| - <i>organisations de la société civile, y compris ONG</i> | |
| - <i>partenaires sociaux</i> | |
| - <i>organisations internationales</i> | |
| - <i>organismes de microcrédit et investisseurs dans les entreprises sociales</i> | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Observatoires au niveau européen | |
| <i>Comment et à qui ces actions ont-elles été diffusées: public visé (décideurs à l'échelon européen, national, régional ou local, partenaires socio-économiques, etc.) et moyens utilisés (lettres d'information, journaux, communauté de pratique, etc.)? (2 000 caractères max.)</i> | |

*** Communiquer la liste des participants: nom, sexe, type d'organisation, pays et adresse de courrier électronique**

DÉCLARATION

Je confirme être dûment habilité(e) à signer la présente déclaration au nom de l'organisation mentionnée. Je certifie que les informations fournies dans le présent rapport sont correctes, exactes, à jour et adoptées ou approuvées par l'organisation que je dirige.

Je note que la Commission peut prendre contact avec moi afin d'obtenir des précisions sur le contenu du présent rapport; elle peut notamment me demander de lui fournir des informations complémentaires, le cas échéant. Je confirme être mandaté(e) par mon organisation à cet effet.

| | | |
|--|--------|------|
| Titre | Prénom | Nom |
| Poste occupé au sein de l'organisation | | |
| Signature | | Date |
| Au nom de (nom de l'organisation): | | |

Annexes

- 1) Synthèse
- 2) Liste des participants avec leur pays et adresse de courrier électronique
- 3) Rapport financier final

Veillez transmettre un original et une copie des rapports technique et financier finaux et toutes les informations que vous fournissez en un seul exemplaire.

Annexe 1: STRUCTURE DE LA SYNTHÈSE

Les bénéficiaires/contractants sont tenus de fournir, dans le rapport d'activité final ou sur demande spécifique, une synthèse concernant l'impact et les résultats obtenus dans le cadre du projet.

La synthèse sera publiée. Elle devrait se présenter sous la forme d'un document récapitulatif distinct présentant l'action et ses implications. Elle devrait être concise (max. 7 500 caractères), rédigée dans un langage clair et être fournie à la Commission **en anglais** (elle peut également être fournie dans d'autres langues de l'UE, mais il ne s'agit pas d'une obligation).

La synthèse doit contenir les éléments suivants:

1. Description de l'action

Contexte et domaines politiques, principaux objectifs, groupe(s) cible(s), activités clés et éléments livrables (fournir également la publication et l'adresse du site web)

2. Conclusions:

Description des réalisations, des répercussions et de la valeur ajoutée pour l'UE

3. Suivi de l'action

Description du suivi de l'action et recommandations

Source du financement

Les bénéficiaires/contractants sont tenus de mentionner que le projet a été soutenu par le Programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale («EaSI») 2014-2020. Tous les produits (publications, brochures, communiqués de presse, films vidéo, CD, affiches et bannières, notamment ceux présentés lors de conférences, séminaires et campagnes d'information) doivent mentionner:

La présente (publication, conférence, vidéo, xxx) a été soutenue financièrement par le programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale «EaSI» (2014-2020). Pour de plus amples informations, veuillez consulter: <http://ec.europa.eu/social/easi>.

L'emblème européen doit figurer sur chaque publication ou autre matériel produit. Voir la page web suivante (uniquement en anglais):

http://ec.europa.eu/dgs/communication/services/visual_identity/pdf/use-emblem_en.pdf

Pour toute publication, la mention suivante doit être insérée:

L'information contenue dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne.